LE NEUVYSSOIS 2022

www.neuvy-grandchamp.com

SOMMAIRE

Page 3 : Finances communales

Page 4 : Bâtiments communaux / Prime à la construction

Page 5 : Contexte médical

Page 6 : Projet éolien

Page 7 : Focus SARL RADENNE ET FILS *

Page 8 : Focus Boulangerie GIRARDON *

Page 9 : Musée du Machinisme Agricole

Page 10 : Ecole Nicolas Rolin

Page 11 : Restaurant scolaire / Ecole en Fête

Page 13 : Modèle Club Neuvyssois

Page 14 : Amicale des Anciens Secouristes / PGCATM

Page 15 : Mémoire et Patrimoine

Page 16 : Neuvyoga

Page 17 : Forme Ambiance / Les conscrits

Page 18 : AJN

Page 19 : ASN

Page 21 : Footdetrail Avenir Sportif / Don du sang

Page 22 : Comité des Fêtes de Neuvy-Grandchamp / Collecte en faveur de l'Ukraine / Pluviométrie

Page 23 : Bienvenue

Page 24 : Etat Civil / Calendrier des Manifestations 2023

** Depuis le bulletin 2018, nous présentons chaque année deux entreprises de Neuvy, choisies selon l'ordre d'ancienneté.*

Le mot du Maire

Chères Neuvyssoises, chers Neuvyssois,

Nous traversons en ce moment une période économique difficile avec une inflation qui nous impacte tous, et qui, parallèlement, interroge sur les moyens financiers de notre commune.

Face à cette situation, nous recherchons des solutions pour maintenir l'équilibre budgétaire.

C'est pourquoi nous allons limiter la durée de l'éclairage public, et également diminuer le chauffage dans nos bâtiments, hormis ceux de l'école. Nous comptons sur votre compréhension et votre indulgence.

Cette année aura été marquée par la fermeture de notre pharmacie, faute de repreneur ; mais aussi par le refus de la CPAM de l'installation d'une infirmière au centre bourg. Et pourtant, tous les jours, on nous « bassine » qu'il faut limiter les déplacements, et qu'il faut faire des économies pour la « Sécu ! », à vous de juger !

Les bonnes nouvelles de l'année, ce sont les réouvertures du restaurant et du garage au cœur de notre village. Souhaitons à ces jeunes personnes dynamiques, réussites et longues vies dans leur entreprise !

Avec ce bulletin, vous trouverez un questionnaire qui pourra nous aider à nous positionner sur l'ancienne maison du Docteur. N'hésitez pas à le renvoyer rempli.

En cette fin d'année, avec le Conseil Municipal, je vous souhaite de joyeuses fêtes et espère vous retrouver nombreux le samedi 7 janvier 2023 lors de la cérémonie des vœux.

Bonne lecture.

FINANCES COMMUNALES

Le budget principal 2022

Voté par le Conseil Municipal le 12 avril 2022, il s'équilibre comme suit en recettes et en dépenses :

Fonctionnement : 749 185,00 € **Investissement : 266 081,00 €**

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Produits de services	26 800,00 €
Impôts et taxes	462 194,00 €
Dotations et participations	142 300,00 €
Autres produits de gestion	40 000,00 €
Produits exceptionnels	900,00 €
Atténuation de charges	16 177,00 €
Résultat reporté	60 814,00 €
	749 185,00 €

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Charges à caractère général	227 552,00 €
Charges de personnel	283 181,00 €
Atténuation de produits	34 010,00 €
Autres charges de gestion	74 299,00 €
Charges financières	22 843,00 €
Dotations provisions	62 347,00 €
Dépenses imprévues	15 000,00 €
Virement à la section investissement	29 953,00 €
	749 185,00 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Emprunt	0,00 €
Virement section fonctionnement	29 484,00 €
Excédent reporté	118 738,00 €
FCTVA 2022	28 035,00 €
Opérations patrimoniales	9 000,00 €
Produit cessions immobilisations	60 000,00 €
Reste à réaliser	20 355,00 €
Opérations d'ordre	469,00 €
Report exédent investissement	0,00 €
Dépôts cautionnement reçus	0,00 €
	266 081,00 €

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Autres installations, matériel	9 000,00 €
Rembours. Capital des emprunts	58 059,00 €
Dépenses imprévues	3 510,00 €
Reste à réaliser 2021	20 615,00 €
Bâtiments publics	0,00 €
Bâtiments scolaires	0,00 €
Voirie et réseaux	56 418,00 €
Mobilier	0,00 €
Frais d'adressage	0,00 €
Solde d'exécution reporté 2021	118 479,00 €
	266 081,00 €

Le budget assainissement 2022

Exploitation : 30 483,00 € Investissement : 20 861,00 €

Comptes administratifs 2021 budget principal

Ils ont été approuvés et déclarés conformes par le conseil municipal le 23 mars 2022

INVESTISSEMENT

Dépenses	274 864,71 €
Recettes	177 413,04 €
Report déficit 2020	21 027,28 €
Résultat	- 118 478,95 €

FONCTIONNEMENT

Dépenses	591 798,88 €
Recettes	711 908,02 €
Excédent antérieur reporté	59 444,56 €
Résultat	179 553,70 €

RESULTAT DE CLÔTURE 2021 : 61 074,75 €

Reste à réaliser 2022

Dépenses d'investissement	- 20 615,00 €
Recettes d'investissement	20 355,00 €
Résultat des restes à réaliser	- 260,00 €

RESULTAT CUMULE A REPORTER : 60 814,75 €

Budget Assainissement 2021

Exploitation : Résultat 9 833,94 € Investissement : Résultat 10 189,90 €

BATIMENTS COMMUNAUX

La commune de NEUVY possède de nombreux bâtiments communaux dont la plupart sont à regret, vides.

Toutefois, les anciens locaux de la SOBECA, en vente depuis plusieurs mois, ont trouvé acquéreur cette fin d'année.

Le logement de l'école voit un projet de Maison d'Assistantes Maternelles avancer alors que celui du bureau de tabac vient tout juste de trouver bailleur suite au constat terrible de l'absence d'un médecin, qui devait investir ce bâtiment.

Il reste néanmoins beaucoup de questions en suspens pour les divers locaux inoccupés dont certains représenteraient d'importants frais de rénovation.

La pharmacie, la maison du médecin ainsi que quelques logements attenants restent toujours vides, et nous recherchons activement la meilleure valorisation possible pour ces habitations.
La municipalité a décidé de prendre le temps de la réflexion concernant le devenir de ces locaux.

Une commission "attractivité" a été créée en ce sens lors de la réunion de conseil du 7 octobre dernier. Elle a pour rôle d'étudier toutes les possibilités d'occupation et d'accueil de ces bâtiments ainsi que leur faisabilité financière.

Une boîte à idées sera mise à disposition à la mairie afin de recueillir vos propositions pour ces bâtiments et ainsi œuvrer en faveur de l'attractivité de la commune.

Quant aux travaux, l'association Neuvyoga ainsi que nos petits écoliers peuvent profiter pleinement de la salle de judo entièrement refaite pour le bonheur de tous. Le coût total de la réfection s'est élevé à 64 800 €, et a été subventionné par les différents acteurs à hauteur de 25 858 €.

Divers travaux d'entretien courant ont été réalisés en 2022.

Nous ne savons toutefois pas où vont se diriger les finances communales pour l'année 2023 avec les différentes charges supplémentaires qui vont peser sur la commune (augmentation de l'énergie, dotations de l'état de plus en plus réduites, incertitude sur la finalité du dossier de Briffaut…).

PRIME A LA CONSTRUCTION

En mars dernier, le conseil municipal a voté en faveur d'un règlement communal, consultable en mairie, pour l'attribution d'une prime à la construction pour une maison individuelle.

Plusieurs raisons ont motivé le choix des élus :

- Inciter l'installation de nouveaux foyers ;
- Encourager la construction ;
- Maintenir une population déjà présente sur la commune ;
- Favoriser la construction immobilière pour les foyers aux revenus modestes ;
- Soutenir la construction pour les autres foyers, notamment avec enfants à charge.

Cette prime communale est une aide financière (non remboursable) attribuée à toute personne, qui en fait la demande, pour la construction d'une maison individuelle à titre de résidence principale, sur la commune de Neuvy-Grandchamp.

L'habitation pour laquelle la prime est sollicitée devra constituer le domicile du demandeur, dans un délai de 2 ans à compter de la date de demande préalable de la prime.

Le bien pour lequel la demande est faite doit être habité à titre de résidence principale, ne pas être loué, ni vendu au cours des cinq premières années.

Le demandeur d'une prime ne pourra en être qu'une seule fois bénéficiaire.

Le montant de la prime attribuée s'élève à 8 000 € pour un foyer/ménage dont le revenu fiscal de référence (année N-2) de l'ensemble du foyer est inférieur au plafond fixé.

PLAFOND RESSOURCES (au 01/01/2022)	
Composition foyer/ménage	Revenu fiscal de référence
1 personne	19 565 €
2 personnes	28 614 €
3 personnes	34 411 €
4 personnes	40 201 €
5 personnes	46 015 €
Par personne supplémentaire	+ 5 797 €

Pour les foyers dont le revenu fiscal de référence dépasse le plafond indiqué ci-dessus, une prime de 5 000 € sera octroyée.

Afin de communiquer sur cette démarche, une banderole a été installée à proximité de la zone d'activités sur la route de Bourbon-Lancy dans le but d'attirer de nouvelles familles Neuvyssoises… espérons-le !

CONTEXTE MEDICAL

Cette année a été marquée par le départ en retraite de notre pharmacien, Monsieur PIDAULT.

Il avait pris possession de la pharmacie, bâtiment communal, en 2002 et a exercé pendant 20 ans.

Notre bulletin communal nous donne l'occasion de remercier très sincèrement Monsieur PIDAULT pour toutes ces années de présence au sein de notre village. Il a toujours fait preuve d'une grande disponibilité ; il repoussait souvent son heure de fermeture pour attendre les malades à leur sortie de consultation. Il pouvait ainsi leur délivrer les médicaments tant attendus !

Ce départ ne fait qu'alourdir une problématique majeure pour notre commune qui est la désertification médicale.
Monsieur le Maire avait eu des annonces encourageantes quant à la venue d'un médecin pour cette fin d'année. Cela semble fort compromis ! Nous persistons malgré tout dans nos recherches.

La promesse de l'arrivée potentielle d'un docteur a considérablement compliqué la gestion de nos bâtiments communaux. Notre commune doit supporter financièrement l'entretien de locaux vides avec des encaissements de loyers en baisse.

Une lueur d'espoir avait pourtant pointé le bout de son nez avec l'annonce d'un projet d'installation d'un cabinet infirmier sur notre commune.

Cette bonne nouvelle a laissé place à l'écœurement en septembre dernier. La Caisse Primaire d'Assurance Maladie a refusé cette installation car, selon la législation, notre commune se situe sur un territoire surdoté en infirmiers. C'est un comble !
Après le départ du docteur, la fermeture de la pharmacie, nous n'avons pas droit non plus à la présence d'un cabinet infirmier !

PROJET EOLIEN

Depuis la pose du mât de mesure de vent le 22 mars 2022, la société VSB a poursuivi les études naturalistes et paysagères, commencées en avril 2021, et nécessaires à l'élaboration future de l'étude d'impact.

Le 19 septembre 2022, une seconde permanence publique a eu lieu à la salle communale. Plusieurs personnes se sont déplacées pour venir échanger avec les représentants de la société VSB. Une dizaine de panneaux ont rappelé le fonctionnement et le déroulement d'un projet éolien.

La zone d'implantation potentielle du futur parc éolien est déterminée en tenant compte d'une distance de 500 mètres des habitations environnantes. Il est encore trop tôt pour proposer des implantations d'éoliennes.

L'état initial des études naturalistes porte sur la flore, les habitats naturels, l'avifaune, les chiroptères et la faune terrestre. Le site d'étude est à large dominante forestière. Globalement les habitats présentent un enjeu local « faible » à « modéré ». Concernant l'avifaune, plus sensible à l'éolien, 90 espèces d'oiseaux ont été observées y compris les axes de migration sur la zone. Parmi les nombreux oiseaux identifiés certains présentent un enjeu « modéré » à « fort » notamment pour l'alouette lulu. Un rapport complémentaire est attendu pour l'aigle botté.

1169 chauves-souris ont également été comptabilisées lors de 9 passages en début de nuit. La pipistrelle commune est la plus observée. Les enjeux des chiroptères seront définis ultérieurement après complément d'enregistrement.

Enfin 56 espèces de la faune terrestre ont été identifiées mais leur enjeu local est évalué de « très faible » à « faible ».

L'analyse de l'état initial de l'étude paysagère et patrimoniale est également résumée sur un panneau. Des recommandations sont apportées concernant le paysage local, les unités paysagères et le patrimoine.

Enfin, il est rappelé que des mesures acoustiques initiales seront réalisées à l'automne depuis des habitations proches de la zone de projet.

A partir de ces différents enjeux, le projet sera défini après évaluation des impacts et des mesures à mettre en œuvre pour éviter, réduire ou compenser ces impacts. Ces éléments feront l'objet d'une prochaine permanence qui se déroulera au courant du premier semestre 2023.

SARL RADENNE ET FILS

Le 01/01/1989, Guy et Élise RADENNE ont créé la SARL GUY RADENNE, dont l'activité était la commercialisation de vérandas.

L'entreprise a d'abord investi un local appartenant à la commune, puis acquis le bâtiment en propriété en 1998.

En 1999, la société a élargi son champ d'activités aux « ouvertures », par l'assemblage de fenêtres PVC et la pose de volets et portes de garages.

En 2006, l'acquisition d'un nouvel atelier (ex usine FILIPI) en face des locaux existants, a permis de développer la fabrication des fenêtres et leur commercialisation.

Siège et exposition Neuvy-Grandchamp

Pour plus de visibilité et ainsi promouvoir leur savoir-faire, l'entreprise a ouvert deux magasins d'exposition : à VARENNES-LE-GRAND en 2000 et à MONTCEAU-LES-MINES en 2010.

Benjamin RADENNE, fils de Guy et Elise RADENNE, est entré dans l'entreprise en contrat d'alternance niveau BTS, de 1997 à 1999. Il est devenu co-gérant le 01/01/2000. La société a ensuite été dénommée SARL RADENNE ET FILS.

Justine MILLERET-RADENNE, sœur de Benjamin, a également intégré les effectifs de l'entreprise à l'occasion de sa formation BTS en alternance de 1998 à 2000. Elle est ensuite restée salariée dans l'entreprise jusqu'en 2006.

Le 01/01/2002, Katy RADENNE, épouse de Benjamin, a intégré la société en qualité de directrice des ressources humaines.

Le 01/01/2006, Guy et Elise RADENNE ont cédé l'entreprise à Benjamin, qui est devenu l'unique gérant.

La troisième génération de l'entreprise familiale est représentée par Quentin RADENNE, fils de Benjamin et Katy.
Il a intégré la société le 01/07/2019 par un contrat d'apprentissage BTS pendant deux ans, suivi d'une licence en un an.
Depuis le 01/09/2022, il est embauché définitivement. Avec lui, l'entreprise compte développer les techniques innovantes.

Aujourd'hui, la SARL RADENNE ET FILS emploie 20 salariés.
Forte de sa capacité de production, l'entreprise cherche encore à recruter.

Les matériaux de qualité ainsi que l'expertise des collaborateurs font de l'entreprise un acteur renommé dans le département.

La SARL RADENNE ET FILS apporte des solutions personnalisées à tous vos projets.

La société propose des vérandas alu, espace lounge, pergolas, portes d'entrée, fenêtres PVC ou aluminium, verrières alu, moustiquaires, abris piscines, volets roulants, volets battants, portails alu, clôtures, porte de garage, stores bannes et stores intérieurs.

BOULANGERIE GIRARDON

La boulangerie de NEUVY-GRANDCHAMP a été reprise le 1er juin 1998 par Sabine et Philippe GIRARDON (année où la FRANCE gagne la coupe du Monde de Football !).

Les premières années, l'activité s'est bien développée. Les locaux devenant trop petits, ils ont eu l'opportunité d'acheter une maison dans le bourg qui n'était autre que l'ancienne boulangerie DUREUIL fermée dans les années 80.

Après une bonne année de travaux, ils ont déménagé le 1er juin 2002 (année où la FRANCE gagne la coupe d'Europe de Football !). Plus spacieux, ils ont pu développer la gamme de pâtisseries avec des nouveautés chaque fin année. Ils ont également mis en route la fabrication de chocolats maison pour Pâques et Noël.

Ces dernières années, la gamme de pains s'est bien diversifiée (pain de campagne, aux céréales, complet, épeautre, …).

En parallèle, ils servent toujours depuis toutes ces années une clientèle à domicile dans les campagnes alentours grâce à leur vendeuse appréciée de tous, et avec qui ils font route depuis le début.

MUSEE DU MACHINISME AGRICOLE

Après ces quelques années compliquées pour les musées et les sites touristiques en général, le musée charolais du machinisme agricole a cette année pu rouvrir ses portes à la date habituelle du 1er avril.

Cette saison, le musée a bénéficié d'une publicité sans commune mesure, puisque cette année encore nous étions partenaire du chéquier découverte « Les incontournables 71 », livret qui vous permet de découvrir les sites touristiques de Bourgogne du Sud et de bénéficier d'une réduction lors de votre visite.

Une nouvelle émission de « Vintage Mecanic » a également été tournée à Neuvy-Grandchamp. C'est sur un tracteur Field Marshall que s'est porté le choix de la production. Ce tracteur de marque anglaise a la particularité de démarrer à l'aide d'une cartouche de fusil de 12 mm. L'émission qui a été diffusée le 21 avril dernier, a eu un effet immédiat sur la fréquentation. De plus, Jean Paul, l'heureux propriétaire franc-comtois du tracteur, a eu la gentillesse de nous le laisser au musée pour la saison. Ce qui a fait la joie des visiteurs.

Malgré la chaleur estivale, quelques fois à la limite du supportable, les visiteurs ont répondu présent et nous finirons la saison avec plus de 2000 entrées. L'association Le Chaudron a également repris la route pour diverses manifestations à travers la France dont Tractomania à Caussade dans le Tarn-et-Garonne : manifestation incontournable des collectionneurs de matériels agricoles.

Le musée, lui, a également participé à Epoqu'auto à Lyon, un des plus grands salons de véhicules de collection les 4, 5 et 6 novembre.

En résumé, 2022 a été une bonne année touristique pour notre musée, nous espérons qu'il en sera de même pour 2023.

ECOLE NICOLAS ROLIN

Cette année 62 élèves sont inscrits à l'école, répartis sur trois classes.

Dans la classe de Mme Besson, 21 élèves, de la petite section à la grande section, sont accueillis. Mme Tissier, ATSEM, est présente pour assister l'enseignante.

Le groupe de CE2 étant partagé, la classe de CP-CE1-CE2 compte 19 élèves, sous la responsabilité de Mme Franc. Quant aux CE2-CM1-CM2, ils sont 22, sous la responsabilité de M. Jeannin.

Mme Franc assure la direction, suite au départ de M. Almeida après 12 années passées à Neuvy-Grandchamp. Nous lui souhaitons une bonne continuation dans sa nouvelle école.

Différents projets sont prévus cette année :

- La fête de la science pour les classes de maternelle et CP-CE1-CE2 sur le thème retenu du « réchauffement climatique »,
- Une découverte de différents instruments de musique par l'école de musique de Gueugnon,
- Une sensibilisation au petit déjeuner en partenariat avec la MSA : découverte d'aliments variés et importance de bien manger le matin,
- Les défis anglais : ils auront lieu courant mai et permettront une découverte culturelle et linguistique avec une approche différente,
- Une intervention en musique avec Fabrice Guy, de l'école de musique de Gueugnon : elle aura lieu en période 4,
- Plusieurs sorties scolaires et journées à thème : si la situation le permet, les sorties habituelles pourront être reconduites ainsi que les traditionnelles journées de Noël et Carnaval,
- Le spectacle de fin d'année qui aura lieu le samedi 24 juin 2023.

Certains de ces projets ne pourraient avoir lieu sans l'engagement financier de l'association l'École en Fête et de la municipalité. Merci à elles pour leur soutien.

L'équipe pédagogique souhaite à tous une bonne année scolaire !

RESTAURANT SCOLAIRE

CHANGEMENT DU BUREAU

Nicolas Rey, président, a remis sa lettre de démission. Après plusieurs années à la tête de l'association et n'ayant plus d'enfant scolarisé à l'école de Neuvy, Nicolas a souhaité passer la main. Un grand merci à lui pour son investissement.

PRESIDENTE : Charlotte MERLE
VICE PRESIDENTE : Caroline FENAYON
TRESORIERE : Marlène REVERET
TRESORIERE ADJOINTE : Amélie PILORGE
SECRETAIRE : Priscilla GAILLARD
SECRETAIRE ADJOINTE : Maryline FINAT
MEMBRE ACTIF : Elodie CHAZEAU

Le restaurant scolaire continue à proposer aux enfants des repas diversifiés et de qualité avec le professionnalisme de Nadine JUNIER, la cantinière.

Nous tenons à remercier la commune pour la subvention attribuée. A l'heure actuelle, il serait compliqué de devoir se passer de cette aide. Après 3 années sans hausse, le prix du ticket est passé à 3.50 € (soit 0.10 cts d'augmentation). Le repas adulte a également été augmenté ; ainsi, il passe à 6 €.

Côté « manifestations », nous avons organisé la vente à emporter de lasagnes. Une vente de tartiflette est également prévue (date à définir).

En 2023, les grilles de loto seront également reproposées avec des places à un parc d'attraction et des bons d'achat à gagner.

Les membres du bureau remercient toutes les personnes qui contribuent au bon fonctionnement de cette association.

Les parents qui souhaitent rejoindre l'association sont les bienvenus pour aider ponctuellement, mais aussi tout au long de l'année lors des différentes manifestations.

Pour que l'association perdure nous avons besoin de votre contribution.

A très vite,

LE BUREAU DU RESTAURANT SCOLAIRE

cantinedeneuvy@gmail.com

ECOLE EN FETE

Le 7 octobre 2022, s'est tenue l'assemblée générale de l'association au cours de laquelle :
- le compte rendu de l'année écoulée a été présenté,
- les projets à venir pour 2022/2023 ont été évoqués.

Le bilan financier continue à être positif et l'intégralité des bénéfices sera mis à disposition des enfants pour aider au financement des activités extra-scolaires et des projets conduits par l'équipe enseignante de l'école.

Cette année par exemple, notre association a permis de :
- Financer en totalité (activités + cars) la sortie pédagogique de fin d'année pour les maternelles et la classe de CP/CE1 à l'Observaloire et une balade en bateau sur le Canal à Digoin,
- Participer en partie au financement de trois jours d'une classe découverte sur le thème de l'environnement (sortie VTT et nature) au Croux à Saint-Léger-sous-Beuvray pour la classe de CE2/CM1/CM2.

Voici un résumé des actions menées au cours de l'année scolaire 2021/2022 :

Après-midi Halloween : le samedi 30/10/2021 a réuni une quinzaine d'enfants déguisés lors des vacances de la Toussaint pour récolter des friandises généreusement offertes par les habitants du bourg de Neuvy.
Au retour à la mairie, nous leur avons offert le goûter.
Cette année, le défilé a eu lieu le samedi 5 novembre 2022.

Neuvy fête Noël : initialement prévu avec un mini marché le vendredi 10/12/2021, celui-ci a dû être annulé au dernier moment au vu de la reprise du covid à cette période.

Nous avons seulement pu organiser la distribution de sapins dans la cour de l'école.

Cette année, nous souhaitons reconduire l'évènement avec le mini marché réunissant les artisans et commerçants locaux. La date retenue est le vendredi 9 décembre 2022.

Comme les autres années, la réservation des sapins s'est faite par le biais de coupons disponibles dans les commerces du village dès début novembre.
Nouveauté 2022 : une vente de fromage du Haut-Doubs a également été proposée.

Kermesse : Après deux années d'absence, parents et enfants se sont réunis à la salle multi-activités pour la traditionnelle kermesse pour clôturer l'année scolaire. Spectacle, buvette, jeux pour les enfants (et les adultes !) étaient au rendez-vous de cette belle journée ensoleillée. La soirée s'est poursuivie avec des repas froids réunissant plus de 200 inscrits.
La prochaine kermesse se tiendra le samedi 24 juin 2023.

L'association tient à remercier tous les parents d'élèves ayant participé aux manifestations. Un grand merci également aux bénévoles, aux commerçants, aux artisans, à la municipalité et autres associations pour leur contribution (dons de lots, aides financières ou matérielles).

Toutes les manifestations proposées au cours de l'année passée sont donc reconduites en 2022/2023.

Adresse de contact : eef.nicolas.rolin@gmail.com

Nous rappelons que tous les parents sont membres de droit de l'association L'Ecole en Fête.

MODELE CLUB NEUVYSSOIS

Le modèle club est une association forte de 11 adhérents (11 adultes dont une dame !) de la commune de Neuvy-Grandchamp dont la création remonte à 1982.

Les membres se réunissent un samedi sur deux dans un local adapté et confortable mis à disposition par la municipalité au cœur du village.

Ces réunions ont pour but d'échanger entre nous, conseils et expérience de cette formidable discipline.

L'association participe aux manifestations neuvyssoises dont le Téléthon (avec la réalisation d'un lot pour la tombola), organise une rencontre le dernier dimanche de juillet sur l'étang de la « Défriche » à Toulon-sur-Arroux.

Les membres se déplacent traditionnellement tous les ans aux différents rassemblements régionaux de Bourbon-Lancy, Givry, Besain (Jura), Bly (Ain), Vernois-Lès-Vesvres (en Côte-d'Or), Châtenoy-le-Royal et à La Guerche-sur-L'aubois (dans le Cher).

AMICALE DES ANCIENS SECOURISTES

Bonjour à toutes et à tous !

Après deux années sans randonnée, 2022 avec une belle météo a pu voir sillonner à nouveau les marcheurs sur nos routes et sentiers de campagne.

Le 14 juillet, la chaleur était au rendez-vous mais pas trop de joueurs de pétanque.

L'amicale fait don de 80 € à l'Ecole en Fête et 80 € au Restaurant Scolaire.

Pour 2023, retrouvez-nous pour nos manifestations le 9 avril et le 14 juillet.
Si des personnes sont intéressées, elles peuvent rejoindre l'Amicale.

Nous vous souhaitons une fin d'année agréable et de bonnes fêtes.

PGCATM 2022

Peu d'activités pour des raisons de santé et de COVID !

- Cérémonie du 8 mai avec dépôt de gerbe au Monument aux Morts, suivi d'un service religieux célébré par le Père GAY, ayant fait la guerre d'Algérie également.

- Un repas aux restaurant "Les Canalous" pour continuer la journée en toute camaraderie.

MEMOIRE ET PATRIMOINE

L'association a continué son petit bonhomme de chemin durant l'année écoulée.

La bascule : malgré le retard pris pour la restauration, nous sommes arrivés au terme de nos objectifs.

Notre bascule, plus que centenaire, fut inaugurée le 31 août en présence de Monsieur le Maire et de Conseillers Municipaux, des adhérents de l'association, des généreux donateurs et de la dernière préposée : Laëtitia Bonnerot.

L'entreprise Radenne a pris en charge l'énorme dépense des vitres du sol, Katy était présente.

Présence également de Stéphane Bouiller de la scierie pour le don du bois entourant les vitres et de Madame Comte, Patrick ayant réalisé bénévolement des soudures.

Un immense merci pour cette générosité et cette attention apportée à notre patrimoine.

Un grand merci s'adresse aussi aux bénévoles non adhérents à l'association : François Messier, Jean-Pierre Gaillard, Serge Briche, Jacqueline Bouiller et Ludovic Sennepin, ils ont prêté « main- forte » pour le nettoyage, la peinture, etc...

Deux panneaux retracent succinctement l'histoire de la bascule, marquez un petit temps d'arrêt pour prendre connaissance du contenu. Un troisième sera apposé prochainement mentionnant le nom de l'association et les noms des donateurs.

Le livre patois : après un long travail d'écoute, d'échanges et de recherches, nous vous proposerons cette fin d 'année ou début 2023 le fruit de notre travail, l'ensemble ayant été réalisé dans une ambiance chaleureuse, parfois nostalgique mais toujours joyeuse.

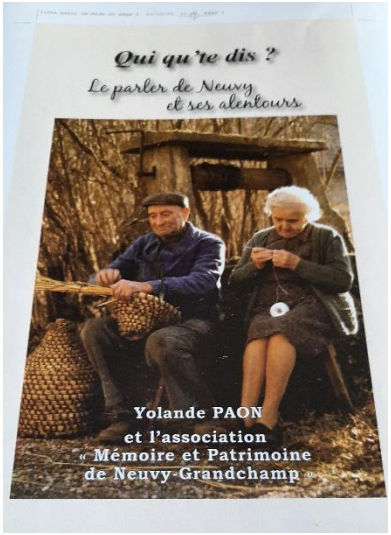

La brocante : ce fut un grand succès, même si nous avons eu à déplorer une diminution des exposants. Avec un temps idéal, les chineurs ont été nombreux tout au long de la journée.

A noter la venue de nouveaux bénévoles efficaces et très investis dans leur fonction, un grand merci.

Merci également au club de foot pour le prêt de la friteuse et à Jean-François Pillet pour la mise à disposition gratuite de son barnum.

Le voyage en Hollande devrait s'organiser fin avril prochain, en bus jusqu'à Strasbourg puis sous forme de croisière en direction d'Amsterdam. Au programme : visite d'Amsterdam et du musée Anne Frank ainsi qu'un parc de tulipes proche de la capitale. Ce voyage de cinq jours sera ouvert à toute personne intéressée.

Des projets sont en cours et s'affineront dans le courant 2023, nous ne manquerons pas de vous en faire part et n'hésitez pas à rejoindre l'association.

NEUVYOGA

L'association NEUVYOGA (type loi 1901) a été créée en septembre 2021 par Isabelle Nugues, Présidente, et Pierre Nugues, Trésorier, basée à Neuvy-Grandchamp.

Elle a pour but de promouvoir la pratique du Yoga.

Les cours sont dispensés par J.H.C. Martin, professeur diplômé et certifié en RAJA, HATHA, VINYASSA, VIPASSANA et MINDFULLNESS.

Le yoga enseigné est le RAJA YOGA, le plus ancien (presque 5000 ans), le plus traditionnel et surtout le plus complet. En Inde, il est considéré comme médecine douce.

Destiné à tous, débutants ou confirmés, il apporte souplesse, force et équilibre sur le plan physique ; sérénité, calme et bien-être sur le plan moral et psychique.

Chaque mercredi, de 15h30 à 16h45, de 17h00 à 18h15 et de 18h45 à 20h00.

Contacter Isabelle Nugues
au 06 62 47 99 01
Ou
J.H.C. Martin au 06 66 75 67 65

FORME AMBIANCE

NOUVEAU

COURS DE DANSE LATINE ET TRAMPOLINE POUR LES ENFANTS DE 6 A 12 ANS

ANIMÉS PAR BEATRICE FERREIRA

Les mercredis, depuis le 14 septembre 2022 de 17h30 à 18H15 à la salle multi-activités à Neuvy-Grandchamp.

Les parents peuvent participer à ces cours.

(cotisation enfant 50 €, cotisation parent 65 € qui donnera libre accès aux autres cours du lundi de 14h30 à 15h30, et/ou du mercredi de 18h 30 à 19h30 et/ou du jeudi de 18h à 20h).

Il n'est pas trop tard pour nous rejoindre !

L'équipe de FORME AMBIANCE

L'équipe de FORME AMBIANCE

LES CONSCRITS

Du 17 au 24 août dernier, comme le veut la tradition, les conscrits ont « couru la poule » et comme habituellement beaucoup de ferveur était au rendez-vous !

Ils remercient chaleureusement les Neuvyssois et Neuvyssoises pour l'accueil sympathique qui leur a été réservé.

Ils sont également très reconnaissants pour tous les dons qui leur ont été faits. Cela leur a permis de partager un moment convivial lors de leur banquet organisé le 26 novembre.

Après plusieurs années compliquées, les incontournables Jeux Intervillages des 14 et 15 août ont été relancés cette année...avec succès !

La nouvelle organisation sur le terrain de foot communal a pris forme grâce à l'investissement de toute l'équipe de l'AJN ainsi qu'à nos fidèles bénévoles.

Toute l'équipe tient à remercier tous les participants qui ont œuvré pendant la manifestation ainsi que toutes les personnes qui ont fait le déplacement pour venir nous faire travailler.

Cette année, environ 1050 repas ont été servis durant les deux soirées, réussies, avec des Neuvyssois qui ont été ravis de retrouver la festivité de ce week-end.

En 2023, un nouveau projet d'organisation est à venir pour permettre la pérennité de cette fête : on vous laisse découvrir cela l'année prochaine !

Nous remercions tous nos partenaires, sponsors qui se sont mobilisés massivement, et la municipalité, pour son aide et sa confiance sans cesse renouvelées.

Sans oublier les Neuvyssois pour leur adhésion sans faille !

Encore merci à tous et Joyeuses Fêtes de fin d'année !

Lors de la saison 2021/2022, notre club a fait une saison tout simplement magnifique et inoubliable avec :

- La montée en D1 et le titre de champion de D2 pour notre équipe fanion,
- Une belle 3ème place en D3 pour notre équipe réserve avec, cerise sur le gâteau, la victoire finale en Coupe Complémentaire Départementale contre la réserve d'Epinac,
- Une saison honorable pour notre 3ème équipe senior en D4 en entente avec le club voisin et ami de Saint-Agnan.

En ce qui concerne les équipes de jeunes pour la saison dernière, nous avions des jeunes engagés :

- En U7, U9, en U11 en entente avec Vendenesse-sur-Arroux,
- En U13 en entente avec Gilly-sur-Loire,
- En U15 en entente avec Vendenesse-sur-Arroux et Gilly-sur-Loire.

Nous avons également une équipe loisir en entente avec Vendenesse-sur-Arroux qui a effectué quelques rencontres les vendredis soir suivies de la traditionnelle 3ème mi-temps. Ceci permet de conserver le côté festif et convivial du loisir.

Pour ce qui est du côté extra sportif, nous avons pu refaire notre soirée dansante au mois de mars, notre tournoi vétérans au mois de mai et le foot de trail au mois de juin. Nous avons aussi participé aux jeux intervillages du 14 et 15 août et organisé une paëlla à emporter le samedi 12 novembre 2022.

Pour cette saison 2022/2023, l'Avenir Sportif Neuvyssois possède 3 équipes senior : l'équipe fanion en D1, l'équipe réserve en D3 et l'équipe C en D4 en entente avec Saint-Agnan et une équipe Féminine à 8 en entente avec le club de l'AS Chassy/Marly/Oudry.

Côté jeunes :

- 1 équipe en U7,
- 2 équipes en U9,
- 1 équipe en U11 en entente avec le club des Guerreaux - La Motte-Saint-Jean,
- 1 équipe en U13 en entente avec Vendenesse-sur-Arroux et Gilly-sur-Loire,
- 1 équipe en U15 en entente avec Vendenesse-sur-Arroux et Rigny-sur-Arroux,
- 1 équipe en U18 en entente avec Vendenesse-sur-Arroux et Gilly-sur-Loire,
- Une section baby ballon.

Les entraînements des jeunes ont lieu les mardis soir au stade municipal de 18h00 à 19h30.
Les entraînements des seniors se déroulent les mercredis et vendredis soir de 19h00 à 21h00.
Les entraînements des loisirs quant à eux se font en alternance une semaine sur 2 les mardis soir à Neuvy et les mercredis soir à Vendenesse-sur-Arroux de 18h30 à 20h00.

Les entraînements des féminines se passent les mercredis et vendredis soir sur le terrain de Marly de 19h00 à 21h00 et les rencontres de championnat à domicile se jouent les dimanches matin à 10h00 sur le terrain de Neuvy pour la 1ère phase et la 2ème phase se jouera sur le terrain d'Oudry.

La victoire en coupe complémentaire départementale de notre « équipe-réserve », le titre de champion de D2 pour notre équipe fanion, la composition des groupes D1 et D3 pour la saison 2022/2023.

Un évènement important est à noter dans vos agendas : les 50 ans du club qui auront lieu le samedi 1er juillet 2023 au stade municipal avec diverses animations l'après-midi et soirée dansante sous chapiteau.

U13 avec les maillots offerts par l'entreprise ZOVEDA Grégory.

GROUPE E
BOIS DU VERNE 1
BOURBON 2
CHASSY MARLY OUDRY 1
CIRY LE NOBLE 2
GILLY SUR LOIRE 1
ETANG 2
MONTCHANIN 3
NEUVY 2
RIGNY 2
ST VALLIER 2
UXEAU 1
VENDENESSE /ARROUX

GROUPE A
BLANZY US 1
CHALON ACF 1
CLESSE
CRISSEY 1
EPERVANS 1
GERGY 1
LUX 1
MONTCEAU TEAM 1
NEUVY 1
RIGNY 1
ROCHE VINEUSE 1
ST VINCENT BRAGNY 1

FOOTDETRAIL AVENIR SPORTIF

Après deux années d'interruption due à la covid, la 2ème édition Footdetrail s'est déroulée le 28 juin 2022 avec un départ au cœur du village.

Trois parcours pour découvrir Neuvy autrement, des chemins ouverts spécialement ce jour par leurs propriétaires, 6 km, 10 km et 19 km à parcourir en courant ou en marchant, avec à l'arrivée une belle soirée accompagnée du groupe de musique Buddy Noise.

Cet événement est ouvert à tous, sportifs ou non, juste pour le plaisir de passer du temps entre amis mais c'est aussi participer à une bonne cause puisque cette année nous avons reversé 1€ par inscription à l'association « Coup d'pouce » qui aide les enfants atteints d'un cancer en Bourgogne.

Un grand merci à nos nombreux bénévoles et nous vous donnons rendez-vous le samedi 17 juin 2023 pour la 3éme édition Footdetrail.

DON DU SANG

Foyer municipal GUEUGNON Dates des collectes 2023

Don du Sang

Mardi 10 janvier, 8h/12h30
Mardi 14 février, 15h30/19h30
Mardi 07 mars, 8h/12h30
Mardi 18 avril, 15h30/19h30
Mardi 16 mai, 8h/12h30
Mardi 13 juin, 8h/12h30
Mardi 18 juillet, 8h/12h30
Mardi 08 août, 8h/12h30
Mardi 19 septembre, 8h/12h30
Mardi 17 octobre, 15h30/19h30
Mardi 21 novembre, 8h/12h30
Mardi 19 décembre, 8h/12h30

COMITE DES FETES DE NEUVY-GRANDCHAMP

Nous avons le plaisir de vous annoncer la création de l'association du « Comité des Fêtes de Neuvy-Grandchamp ».

En totale réflexion avec les membres de « l'Animation Jeunesse Neuvyssoise », il était devenu indispensable de renforcer le tissu de bénévoles pour l'organisation des Jeux Intervillages qui, forts de leur succès, nécessitent une organisation très importante et chronophage de tous.
Ainsi, cette association a pour but, dès 2023, d'organiser conjointement avec l'AJN, la fête tant attendue de tous, les 14 et 15 août prochains.
Une réunion est dès à présent programmée le vendredi 27 janvier 2023 à 20h30 à la Mairie. Toutes celles et ceux qui souhaitent intégrer l'organisation des Jeux Intervillages sont les bienvenus.
D'autres manifestations pourraient, par la suite, voir le jour afin de conserver l'attractivité de notre commune.

Bureau :

Président :	Loïc LACROIX	Vice-Président :	Francis FORET
Secrétaire :	Coraline LEMAITRE	Vice-Secrétaire :	Fabien JURY
Trésorier :	Jérémie JUNIER	Vice-Trésorier :	Steve MESSEAU

COLLECTE EN FAVEUR DE L'UKRAINE

Pour venir en aide à la population ukrainienne, deux collectes de dons ont été organisées les 12 et 18 mars derniers en collaboration avec la Protection Civile de Saône-et-Loire.

La municipalité remercie très sincèrement les associations neuvyssoises et l'ensemble des donateurs pour leur implication et leur grande générosité. Ils ont été nombreux à participer à ces deux journées.

L'ensemble des dons a été acheminé par les employés municipaux jusqu'au dépôt de la Protection Civile de Chalon-sur-Saône le mardi 22 mars.

Un convoi est ensuite reparti du centre logistique de Strasbourg jusqu'en Pologne pour arriver au plus près de la frontière ukrainienne.

PLUVIOMETRIE

Les relevés effectués à Bel Air du 23 mai au 12 novembre 2022 ont comptabilisé 434 mm d'eau.

Pour comparaison, il y a eu 623 mm en 2020 et 645 mm en 2021.

GARAGE DG TECHNIC AUTO

DIRIGEANTS: DEVAUX Kévin et GOBY Benjamin

ACTIVITÉS: Réparation et entretien de véhicules toutes marques.
Vente de véhicules neufs et occasions.

COORDONNÉES: 1, route de Digoin
03.85.84.21.60

FERME DE LA LIMAYE

DIRIGEANTE: Aude TORRENT

ACTIVITÉS: Élevage caprins, bovins, porcins. Maraichage.
Transformation fromagère.
Vente au détail de fromages, légumes, viandes, œufs.

COORDONNÉES: 525, impasse de la Limaye
07.67.52.72.15

Le P'Tit Convivial

DIRIGEANTS: Angélique et Frédéric BOIS

ACTIVITÉS: Restauration
Bar

COORDONNÉES: 5, Place de la mairie
03.45.53.28.50

ETAT CIVIL

01/07/2022 : Victoria LEROY

27/07/2022 : Galaad DURET-BIDELET

06/11/2022 : Jeanne LAZZARINI

27/01/2022 : Jacqueline JACOB

05/03/2022 : René MOUSNIER

10/04/2022 : Jean-Claude LAUWEREYS

20/04/2022 : Patrice LACROIX

24/04/2022 : Renée TOPINET

28/04/2022 : André CHAPOU

26/09/2022 : Régis MARTINET

29/09/2022 : Edmond COGNARD

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

JANVIER	**Samedi 7** : Vœux de la Municipalité **Dimanche 15** : Pot au Feu Le Clocher
MARS	**Samedi 11** : Repas ASN
AVRIL	**Lundi 10** : Randonnée et Repas Amicale des Anciens Secouristes
MAI	**Lundi 8** : Commémoration Victoire 1945
JUIN	**Samedi 17** : Footdetrail **Samedi 24** : Kermesse L'École en Fête
JUILLET	**Samedi 1** : 50 ans ASN **Dimanche 2** : 50 ans ASN **Vendredi 14** : Concours de Pétanque Amicale des Anciens Secouristes **Dimanche 30** : Rassemblement de modélisme naval Modèle Club Neuvyssois à l'étang de la Défriche à Toulon/Arroux
AOÛT	**Lundi 14** : Repas champêtres et bal AJN **Mardi 15** : Jeux intervillages et repas champêtres AJN
SEPTEMBRE	**Dimanche 10** : Brocante Mémoire et Patrimoine **Samedi 16** : Journées Européennes du Patrimoine **Dimanche 17** : Journées Européennes du Patrimoine
NOVEMBRE	**Samedi 11** : Commémoration Armistice 1918 **Mercredi 22** : Banquet des Aînés
DECEMBRE	**Samedi 9** : Téléthon